

## **LISTE DES TACHES RESULTANT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU PRESTATAIRE**

# SOMMAIRE

---

<b>1. DEFINITION INITIALE DES CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES SELON LESQUELLES L'OUVRAGE SERA ETUDIE ET REALISE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. PREPARATION DU CHOIX, SIGNATURE ET GESTION DES MARCHES D'ETUDES OU DE TOUTES PRESTATIONS INTELLECTUELLES, ...ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>	
<b>3. PRESENTATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF (APD).....</b>	<b>3</b>
<b>5. ASSISTANCE A LA PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX (ACT) .....</b>	<b>3</b>
<b>6. ETUDES D'EXECUTION (EXE) .....</b>	<b>4</b>
<b>7. DIRECTION ET EXECUTION DES TRAVAUX (DET) HORS VISA.....</b>	<b>4</b>
<b>8. ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DU CHANTIER (OPC).....</b>	<b>5</b>
<b>9. ASSISTANCE LORS DE LA RECEPTION DES TRAVAUX (AOR) .....</b>	<b>6</b>

## **1. DEFINITION INITIALE DES CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES SELON LESQUELLES L'OUVRAGE SERA ETUDIE ET REALISE**

Définition de l'organisation générale de l'opération et notamment :

- Définition des études complémentaires éventuellement nécessaires (études de sol, étude d'impact, ...);
- Définition des intervenants nécessaires (maître d'œuvre, contrôleur technique, coordonnateur sécurité santé, entreprises, assurances, ordonnancement, pilotage, coordination, ...);
- Définition des missions et responsabilités de chaque intervenant et des modes de dévolution des contrats;
- Identification des procédures de consultation et de choix des intervenants à mettre en œuvre compte tenu du montant et de la nature des marchés à passer.
- Elaboration du planning général de l'opération

Représentation de la Collectivité pour l'organisation et la mise en œuvre des procédures et démarches préalables à l'engagement de l'opération

Il assure à ce titre toutes les obligations du responsable du projet à l'exception, s'il n'a commis aucune faute dans l'exécution de cette mission, de la prise en charge financière des conséquences de la découverte d'ouvrages, de modifications ou d'extensions d'ouvrages.

## **2. PRESENTATION DES AVANT - PROJET SOMMAIRE ET DEFINITIF (APS/APD)**

Présentation des avant-projets (surfaces détaillées des éléments du programme, plans, coupes et façades, dimensions de l'ouvrage, définition des principes constructifs, matériaux et installations techniques, volumes intérieurs, aspect extérieur de l'ouvrage), des modifications éventuelles qu'ils engendrent sur le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle ;

Estimation définitive du coût prévisionnel des travaux décomposés en lots séparés

## **4. PRESENTATION DU PROJET (PRO)**

Présentation du projet (plans, coupes et élévations, formes des différents éléments de la construction, définition des conditions de mise en œuvre, des modifications éventuelles qu'ils engendrent sur le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle ;

Détermination de l'implantation et de l'encombrement de tous les éléments de la structure et de tous les équipements ;

Tracés des alimentations et évacuations des fluides

Définition du coût prévisionnel des travaux décomposés par corps d'état sur la base d'un avant métré et du délai global de réalisation – Estimation de son coût d'exploitation

## **5. ASSISTANCE A LA PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX (ACT)**

Préparation de la consultation des entreprises en fonction du mode de passation et de dévolution des marchés (RDC, CCTP, pièces marchés, réalisation du DPGF) ;

Sélection et examen des candidatures

Analyse des offres des entreprises et le cas échéant, des variantes

Proposition de classement des offres à présenter à la Commission d'Appel d'Offres

Négociations éventuelles et mises au point permettant la passation du ou des contrats de travaux par la Collectivité

Relance de la consultation en cas de procédure infructueuse ou déclarée sans suite.

## 6. ETUDES D'EXECUTION (EXE)

Etablissement des plans d'exécution et spécifications à l'usage du chantier, du devis quantitatif par lots ou corps d'état, du calendrier prévisionnel d'exécution des travaux

Mise en cohérence technique des documents fournis par les entreprises.

Visa du dossier EXE incluant :

- Plans de calepinage
- Choix et présentation du matériel, garanties et certifications : modules, onduleurs, connecteurs, câbles, chemin de câble, mise à la terre, arrêt d'urgence, protections électriques, automates
- Notes de calcul : résistance mécanique des structures, résistance à la corrosion, courant continu, courant alternatif BT, courant alternatif HT, protections électriques, SCADA, DEIE
- Sélection d'automate de gestion SCADA interfacé avec le DEIE
- Plans : synoptiques généraux DC et AC, local technique onduleur, local technique transformateur, mise à la terre, liaisons de communication, chemins de câble, tables supports de modules, câblage des branches PV
- Planning d'exécution : approvisionnements, travaux

## 7. DIRECTION ET EXECUTION DES TRAVAUX (DET) AVEC VISA

Vérification de la cohérence entre les documents d'exécution ainsi que les ouvrages en cours de réalisation avec les études effectuées ;

Suivi de la conception par l'entreprise et validation des plans d'exécution

Contrôle des phases critiques des travaux :

- Point d'arrêt mécanique toitures : vérification couple serrage des vis sur charpente
- Point d'arrêt électrique courant continu (CC) : cheminements, isolement, qualité de sertissage des connecteurs, parafoudres, protections électriques
- Point d'arrêt électrique courant alternatif (AC)
- Point d'arrêt mise à la terre CC et AC
- Décision de la levée des points d'arrêt

Les délais de préavis et les délais de réponse du maître d'œuvre seront fixés par le maître d'œuvre et la Collectivité en amont de la consultation des entreprises pour les travaux.

Dans la continuité de la démarche Haute Qualité Environnementale menée par la Collectivité sur le bâtiment :

- Application du Plan de Contrôle Qualité : veiller à sa cohérence et sa spécificité vis-à-vis du projet veiller à sa complétude, sa bonne compréhension et sa bonne circulation
- Signature et archivage des fiches qualité
- Emission de réserves le cas échéant

Quantités réelles :

- Constats et métrés contradictoires des quantités définitives pour établissement des décomptes,
- Calcul du reste à faire pour le Coût Final Estimé

Conformité des documents produits par les entreprises en application du contrat de travaux et de l'exécution des travaux correspondants ;

Délivrance des ordres de service,

Etablissement des procès-verbaux nécessaires à l'exécution du contrat de travaux, Réalisation des constats contradictoires

Organisation et direction des réunions de chantier ;

Vérification des projets de décomptes mensuels ou des demandes d'avances présentés par les entreprises,

Etablissement des états d'acomptes, des projets de décomptes finaux établis par les entreprises et des décomptes généraux ;

Assistance de la Collectivité en cas de différend sur le règlement ou l'exécution des travaux.

Décisions de gestion des marchés n'emportant pas une augmentation du montant du marché ;

Négociation des avenants éventuels ;

Transmission des projets d'avenants à l'autorité compétente ;

Traitement des défaillances d'entreprises : résiliation des marchés après décision de la Collectivité, relance des consultations

Rédaction du dossier d'autorisation et de déclaration auprès d'EDF SEI pour la revente du surplus de consommation.

## **8. ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DU CHANTIER (OPC) ET PREPARATION DU CHOIX SIGNATURE ET GESTION DES MARCHES D'ETUDES OU DE TOUTES PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

Assistance à la consultation des prestataires et rapport à la collectivité sur les résultats de la négociation ;

Définition des missions des prestataires (contrôleur technique, SPS) conformément à la réglementation en vigueur ;

Mise au point du marché avec le candidat retenu par la collectivité ;

Analyse des tâches élémentaires portant sur les études d'exécution et les travaux, détermination des enchaînements ainsi que leur chemin critique par des documents graphiques ;

Harmonisation dans le temps et dans l'espace les actions des différents intervenants au stade des travaux ;

Au stade des travaux et jusqu'à la levée des réserves dans les délais impartis dans le ou les contrats de travaux, mise en œuvre de diverses mesures d'organisation arrêtées au titre de l'ordonnancement et de la coordination.

Actualisation du calendrier prévisionnel de l'opération ;

Collecte des documents constituant le dossier de chantier

Recensement du rôle et responsabilités des intervenants et constitution du fichier des intervenants Etablissement du calendrier général de l'ensemble des interventions

Etablissement des calendriers détaillés faisant notamment apparaître les délais relatifs

Contrôle du respect des moyens prévus

Contrôle de l'entretien et du nettoyage du chantier, de ses accès et de ses abords, et proposition d'imputation des frais correspondants

Suivi de l'exécution des travaux ;

Transmission hebdomadaire des comptes rendus de chantier au plus 48h00 après chaque réunion et Information hebdomadaire de la Collectivité sur le déroulement de l'opération (surveillance et suivi des cadences) ;

Obtention du certificat de conformité ;

## 9. ASSISTANCE LORS DE LA RECEPTION DES TRAVAUX (AOR)

Organisation des Opérations Préalables de Réception et suivi dans les conditions du CCAG travaux

Rédaction du projet de décision de réception ;

Suivi de la levée des réserves ;

Mise en œuvre des garanties contractuelles ;

Gestion de l'année de parfait achèvement ;

- Visites ponctuelles en cas de dysfonctionnements constatés par le MOA
- Visa des quitus d'intervention de l'entreprise de maintenance
- Visite de fin de GPA permettant de vérifier le bon fonctionnement du système

Vérification des décomptes finaux ;

Etablissement et notification des décomptes généraux ;

Règlement des litiges éventuels ;

Etablissement et remise à la Collectivité des dossiers complets comportant tous documents contractuels, techniques, administratifs (dossiers des ouvrages exécutés)

Vérification des DGD des entreprises avant transmission à la Collectivité

Recueil et vérification des DOE des entreprises

Réalisation de mesures d'isolement et de performances par échantillonnage sur l'installation